

## Communiqué de presse

Paris, le 15 janvier 2016

Peugeot SA informe qu'une procédure d'arbitrage concernant la propriété et l'usage de la marque « PEUGEOT », hors véhicules, est initiée à l'encontre de sa filiale Automobiles Peugeot à l'initiative de la société Etablissements Peugeot Frères.

Pour mémoire, Etablissements Peugeot Frères est une holding de la famille Peugeot qui, directement et indirectement via FFP, détient une participation dans Peugeot SA.

Peugeot SA est confiante quant à l'issue de cette procédure.